Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 20

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

torité communale pour obtenir l'autorisation de bâtir ; 43. Conseils de prudence à l'occasion d'une ascension de montagne ; 44. Le plus beau mois de l'année ; 45. Le facteur postal. — Notre bureau de poste ; 46. Demander le renvoi d'une visite projetée ou annoncée ; 47. Lettre d'excuses pour une absence forcée ; 48. Plaisirs d'hiver ; 49. Les fêtes de Pâques ; 50. Où s'en vont les produits divers de notre contrée.

SUJETS FACULTATIFS DE COMPOSITION 1911

1. Les machines au service de l'agriculture ; 2. Avantages d'un bon service des eaux ; 3. Les Suisses à l'étranger ; 4. Importation et exportation du commerce suisse ; 5. Les lignes de montagne de la Suisse ; 6. Les Bureaux internationaux en Suisse ; 7. Pourquoi les étrangers visitent-ils la Suisse ; 8. Occupations des habitants des Alpes ; 9. Gravissons les Alpes ; parcourons nos montagnes ; 10. Plaisirs qu'on trouve au sein de la nature ; 11. Les principaux moyens d'existence de notre contrée ; 12. Une industrie prospère ; ou : crises industrielles ; 13. Dans la région de l'air ; 14. Les bienfaits de la paix pour notre patrie ; 15. Avantages d'une bonne instruction ; 16. Assurances contre la maladie et les accidents ; 17. Les impôts ; 18. Associations agricoles ; sociétés de consommation ; 19. Lutte contre la tuberculose ; hygiène de préservation ; 20. Le meilleur moyen de passer ses loisirs ; 21. Nos établissements d'instruction et de culture intellectuelle ; 22. Les Suisses comme mercenaires ; 23. Lieux de la Suisse consacrés par l'histoire ; 24. Un écrivain suisse ; 25. L'Assemblée fédérale ; 26. Le Conseil fédéral ; 27. Les guerres de Bourgogne ; 28. Influence de la Révolution française sur la Suisse. *Communiqué par M. A. Perriard.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

On nous dotera d'une nouvelle ardoise, — qui ne sera pas en ardoise-pierre. Elle sera blanche et l'on y écrira en noir. Elle sera légère. Elle sera incassable. Les crayons ne grinceront pas sur sa surface. Elle ne produira pas la sensation froide de la pierre. L'écriture s'effacera proprement à l'aide d'une éponge légèrement mouillée. N'est-ce pas l'idéal ? Elle sera à peu près du même prix que nos ardoises de pierre et, plus solide, durera plus longtemps. L'économie y trouvera son compte. Telle est du moins la bonne nouvelle qu'un instituteur bernois a annoncée au Congrès des Instituteurs suisses, à Bâle, le 1, 2, 3 octobre 1911. Attendons !

* * *

Electricité et travail intellectuel. — L'*Éducateur moderne* publie une note curieuse sur l'influence du magnétisme électrique sur le développement humain. « Deux groupes de 25 enfants ont été choisis, aussi semblables que possible, pour la santé, la taille et le poids. Les deux groupes ont travaillé dans deux classes ayant même grandeur, même ventilation, même éclairage, etc. Mais l'un des deux groupes était

constamment exposé à l'influence des courants électriques, tandis que l'autre travaillait dans des conditions normales. Après que l'épreuve eut duré quelques années, les deux groupes ont été comparés et on prétend que les enfants électrisés ont dépassé physiquement et moralement les autres ; ils seraient devenus plus grands, plus forts et auraient montré en général plus d'aptitude physique et une supériorité intellectuelle. » Nous savions déjà que les courants électriques accélèrent la croissance des carottes et des radis. Mais, celle des enfants, nous ne savions pas.

* * *

Ce sont les détails qui importent! — Parfaitement! Je suis absolument de l'avis de ce M. Paul Bernard, dans cette méchante revue qu'est le *Volume*. Sans doute, tels détails chargent sans profit la mémoire ; mais tels autres frappent l'imagination, suggèrent des comparaisons, demeurent ineffaçables, parce que caractéristiques. Ecoutons M. Bernard nous parler de l'histoire de France et appliquons ce qu'il dit à l'histoire de Suisse : « Vous vantez l'ardeur au travail et les réformes de Sully qui, peut-on lire un peu partout, améliora la condition des paysans, réprima les abus qui existaient dans l'administration des finances, réduisit et régularisa les impôts, donna la liberté au commerce des grains, etc., etc. » Tout cela est, pour vos élèves, articles de foi. Mais ces généralités ne sauront où se prendre dans leur esprit ; elles resteront à fleur de mémoire. Ce Sully des manuels n'est qu'un nom, une étiquette du musée de l'histoire.

« Voyez-le, au contraire, d'après ses Mémoires, levé à quatre heures du matin en hiver ou en été et employant les deux premières heures à nettoyer le tapis des affaires ; habillé à six heures et demie et en état de se rendre au Conseil du roi. Nous voilà de plain pied avec notre héros ; il vit et se meut devant nous. A l'aide de documents précis, montrez le peuple réparant, dans la paix royale, les ruines des guerres civiles, reconstruisant ses maisons, renouvelant son mobilier, modifiant son alimentation. Ces minuties ont charme et valeur...

« Nous ne nous rendons pas suffisamment compte que le détail, le détail précis et pittoresque, c'est le concret. Or le concret seul est directement accessible à nos jeunes élèves. Le détail explique, au sens littéral du mot. Il montre et démontre, fait voir et toucher, il est la source jamais tarie de l'intérêt. » Les leçons de géographie, d'histoire naturelle, d'hygiène, comme aussi les leçons de religion, devraient contenir toujours et s'illustrer de petits faits et de détails qui caractérisent bien la vérité, la connaissance qu'il s'agit d'inculquer. Les détails pittoresques, loin de surcharger la mémoire, l'aident et l'avivent.

E. Dévaud.

BIBLIOGRAPHIES

I

Arthur de Horwatt, *Nouveau projet de réforme sociale*, gros in-8° de 484 pages, Genève, 1911.